



PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée

COMMUNIQUÉ ET INVITATION PRESSE

3 juin 2025

Une réunion d'information pour développer le réemploi des bouteilles de vin : une solution concrète, durable... et accessible

Face à l'urgence de réduire les déchets et les coûts et impacts associés, le réemploi des bouteilles s'impose comme une réponse crédible et déjà en marche dans la filière vin. Pour accélérer cette dynamique et rendre le réemploi plus attractif, **Pays d'Oc IGP** et **Adelphe** organisent une réunion d'information et d'échanges à destination des vignerons, des metteurs en marché et des professionnels de la distribution.

Mardi 10 juin 2025 – de 14h à 16h

A Vinalia – Domaine de Manse à Maurin (Lattes – 34)

Identifier les solutions concrètes et les leviers d'action

Cette rencontre vise à donner la parole à celles et ceux qui expérimentent déjà le réemploi, à partager les premiers résultats obtenus, et à outiller les professionnels qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Au programme

Des exemples concrets de réemploi en place

- Systèmes de consigne, collecte et stockage en points de vente
- Intégration du réemploi dans l'offre commerciale
- Retour d'expérience de distributeurs engagés

Les soutiens disponibles

- Subventions et aides financières à la mise en œuvre de projets
- Présence d'experts pour répondre aux questions réglementaires, techniques et économiques

Des témoignages inspirants

- Vignerons, commerçants et distributeurs partageront leurs retours d'expérience : bénéfices constatés, freins levés, solutions pratiques, vision à long terme.

Une dynamique déjà engagée dans l'IGP Pays d'Oc

Le réemploi n'en est plus à ses balbutiements : il s'installe progressivement dans les pratiques de la filière. **Une quinzaine d'entreprises** Pays d'Oc IGP est aujourd'hui

engagée dans la démarche, avec **une quarantaine de références** commercialisées en bouteilles réemployées. À Paris, la marque **Le Titi, en bouteille réemployable**, enregistre une performance remarquable avec **près de 270 000 bouteilles vendues en 2024**, soit une **hausse de 16 %**, sur un marché Pays d'Oc IGP en croissance de 6,3 %. Par ailleurs, la vente de vin Pays d'Oc en vrac aux particuliers représente **6 500 hectolitres**, soit **867 000 bouteilles évitées**.

Cette réunion du 10 juin constitue une occasion précieuse pour unir les forces, partager les expériences et identifier ensemble les leviers pour accélérer le déploiement du réemploi dans notre filière.

A propos

Depuis 2009, les vins Pays d'Oc bénéficient de l'Indication Géographique Protégée (IGP), signe officiel de qualité. Les vins de cépages sont le socle identitaire des Pays d'Oc avec 58 cépages autorisés dans son cahier des charges. 100% des vins Pays d'Oc IGP sont dégustés et certifiés.

Avec un potentiel de production de 6 millions d'hectolitres soit l'équivalent de 800 millions de bouteilles dans les 3 couleurs, l'IGP Vins Pays d'Oc représente plus de 50% de la production viticole du Languedoc Roussillon. Elle est leader des exportations des vins français, en volume. Situé en arc de cercle le long de la Méditerranée, des Pyrénées-Orientales à la Camargue et s'étendant jusqu'à 6 communes du sud de la Lozère, le vignoble du Pays d'Oc se déploie sur 120 000 hectares entre mer et montagne. 13 000 vignerons (caves particulières et coopératives) et 350 metteurs en marché sont les héritiers de 26 siècles d'histoire viticole de cette région. Mesurant la nécessité de préserver son territoire viticole dans le respect humain, IGP Vins Pays d'Oc soutient la démarche de ses vignerons et entreprises avec le programme de développement durable et de RSE Pays d'Oc Vineyard In Progress®.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdoc-wines.com/>